



**ALIS 44**

Association Libre  
Informatique et Solidaire

Rapport d'activité 2010

D'ALIS 44

05/05/2011

L'association ALIS 44 :

- récupère des ordinateurs
- les reconditionne sous Linux et des logiciels libres
- donne les ordinateurs aux personnes à faibles ressources et aux associations

ALIS 44 prône la réutilisation avant le recyclage, en limitant les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

ALIS 44 lutte contre l'exclusion en favorisant l'accès aux technologies.

ALIS 44 est une association déclarée loi 1901. N° SIRET : 49238864000020

Table des matières :

Présentation de l'activité

Récupération de PC

Don aux précaires

Les bénéficiaires et l'économie sociale générée

La promotion des logiciels libres et essaimage du concept

L'association

son fonctionnement

un petit retour en arrière

L'avenir

Quelques chiffres

Contacts



# Présentation de l'activité

## Récupération de PC

L'association ALIS 44 a pour but de récupérer des ordinateurs auprès d'administrations, d'associations et d'entreprises.

Nous collectons des PC vieux de moins de 6 ans à partir du Pentium IV (1GHz et 512Mo de Mémoire).

Ce matériel informatique doit être fonctionnel.

L'association reconditionne celui-ci avec un système d'exploitation et des logiciels libres et lui donne ainsi une deuxième vie.

Le reconditionnement plutôt que le recyclage, permet aux structures donatrices, de faire des économies en ne payant pas la taxe de DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).

Tous les ordinateurs sont formatés intégralement, afin de détruire les données confidentielles des structures donatrices.

Nous avons obtenu du secrétaire d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique, le label Ordi 2.0.

(Voir sur le site : <http://www.ordiz-0.fr/>).

Le label Ordi 2.0 est acquis par les structures privilégiant le reconditionnement au démantèlement.

## Don aux précaires

Le matériel n'est en aucun cas vendu mais redistribué via nos partenaires sociaux ou nous-mêmes. Les bénéficiaires sont des personnes en situation de précarité, des associations humanitaires ou des membres de l'économie sociale et solidaire, adhérentes à ALIS 44.

Les ateliers du don sont effectués par un personnel qualifié, en petits groupes, afin de pouvoir répondre aux attentes spécifiques. Pendant l'apprentissage, les bénéficiaires reçoivent une initiation au système d'exploitation et aux logiciels libres installés. Ces ateliers de deux heures sont dispensés le lundi, mardi, mercredi et parfois le vendredi à cinq personnes maximum dans l'ordre de la liste d'attente.

La réduction de la fracture numérique favorise :

- les possibilités de retour à l'emploi
- le renouvellement de contacts sociaux
- l'apprentissage des TICs (Technologies de l'information et de la communication)

Notre action, sans but lucratif, permet ainsi de lutter contre l'exclusion sociale et numérique. La finalité philanthropique de notre action s'inscrit dans celle de l'inter-réseau de l'Économie Sociale et Solidaire sur Nantes et sa région. De plus elle permet :

- La réutilisation du matériel informatique
- La familiarisation à l'ordinateur pour tous
- L'information sur les déchets électroniques
- La présentation des logiciels Libres.

Pour l'année 2010, 316 ordinateurs ont été donnés à des particuliers et à 19 associations.

## Les bénéficiaires

Les bénéficiaires repartent avec un ordinateur complet et en parfait état de marche à l'issue d'un atelier d'initiation à l'utilisation des logiciels les plus courants.

Le jeudi est organisé l'après-midi 'porte ouverte' : Chacun peut venir dans nos locaux pour régler des problèmes logiciels, matériels ou autres.

## Une économie sociétale générée

Une personne sans emploi, représente un coût pour le Conseil Général; le versement du RSA et diverses aides est estimé à 9 600 euros annuel. Les bénéficiaires d'ALIS 44 retrouvant plus facilement du travail, il en découle une économie substantielle pour le Conseil Général. L'impact d'ALIS 44, y compris financier, n'est pas limité au retour à l'emploi ; le caractère humain de nos relations avec les bénéficiaires, ayant des problèmes variés et se trouvant dans des situations critiques, génère en effet un lien social pouvant avoir une incidence économique. De plus, l'informatisation généralisée des démarches administratives rend indispensable la formation reçue par les adhérents

## Promotion des logiciels libres et essaimage du concept associatif

Alis44 met à disposition des documents, ainsi que des tutoriels vidéos, des conseils techniques, une liste des logiciels utilisés et des applications web de gestion. Les documents sont autant liés à la communication, qu'à des applications créées en interne ou encore nos propres expériences. Le but est de faciliter la création de structures similaires. L'originalité se situe dans la baisse des coûts pour le montage de structures, ceci est favorisé par l'utilisation de Logiciels Libres.

# L'association



## Fonctionnement :

L'association fonctionne de manière collégiale.

Les décisions sont votées par les membres du Conseil d'Administration.

Sur notre site se trouve un lien vers "Nos décisions de Conseil d'Administration".

On y trouve les statuts de l'association, la composition des membres du conseil, ainsi que les débats et les résultats des votes.

## Un petit retour en arrière :

1er Janvier 2010 :

- passage du 'contrat avenir' à un 'contrat tremplin' pour Nacer Zourane animateur des ateliers du don.
- début du 'contrat tremplin' de James Pires technicien en remplacement de Frédérique Arnaud

Grande disponibilité et présence de Benjamin Larcher bénévole qui accompagne et aide les salariés et l'association.

ALIS 44 adhère au 'chèque emploi associatif' du réseau URSSAF en Janvier 2010.

Notre bilan financier reste équilibré grâce à une subvention du Conseil Général accordée le 23/09/2009.

Mai 2010 :

Obtention d'une subvention de la fondation de France (8000€ dont 2500€ en matériel, 3000€ en 2011)

Juin 2010 : Assemblée Générale 2010, la gestion devient collégiale et la présidence tournante. Merci à Christophe qui avait assumé ce rôle de président jusqu'alors.

Août 2010 : la subvention des Ecosolies (Nantes Métropole ) de 5000€ (13/08/2010).

Aout-Septembre 2010 :

Nous devons quitter nos locaux rue Louis Marin où nous étions hébergés avec EcoREV, L'association Joseph Folliet nous propose alors une place dans ses locaux. Celle-ci dispense des cours d'informatique gratuits (20€ d'adhésion par an). Nous signons avec eux un 'commodat' par l'intermédiaire de Patrice Corgnat trésorier (que nous remercions pour cette proposition) et prenons en charge les dépenses courantes. Quelques travaux sont nécessaires pour aménager le garage. Travaux faits par quelques bénévoles sympathisants qui se sont rendus disponibles et les salariés. Nous emménageons en septembre 2010. Cette opération a entraîné une baisse importante de notre principale activité durant et un peu après cette période. Une inauguration des locaux a suivi. Depuis la complémentarité des 2 associations (Alis 44 et Joseph Folliet) se consolide ainsi que nos liens avec nos hôtes.

Démission de Benjamin Larcher pour créer Ecosystem et remplacement au CA par Yvan Le Douaré.

Octobre 2010 :

Début des ateliers informatiques à la Bottière avec le CIS (Centre d'Innovation sociale).

1er novembre 2010 :

Départ de Frédérique Ronsin chargée de mission en contrat 'passerelle' depuis 2 novembre 2009.

Novembre - Décembre 2010 :

L'association vit une période difficile : pénurie d'ordinateurs (stock insuffisant) et difficultés de gestion de l'association : effort important des bénévoles pour sortir de cette impasse.

Toute l'année durant, James Pires a formé des stagiaires venant de différentes structures publiques ou privées, certains sont venus par l'intermédiaire d'assistantes sociales, et encore maintenant, gardent des liens et viennent partager la vie de l'association.

Nos liens avec SNALIS (petite sœur Nazairienne d'Alis 44) se formalisent par une adhésion croisée.



2011 :

Important don d'ordinateurs de nos partenaires: Mairie de Saint-Herblain, la Poste, la CAF et système U.

Mars : arrivée de Myriam Jehan qui s'occupe de l'accueil et de quelques tâches administratives.

Un partenariat est en cours de réalisation avec ENVIE 44 : formation interne des salariés et don de matériel.

L'avenir :

Notre but est de continuer notre activité auprès des précaires, pour cela il nous faut trouver des soutiens financiers. Le principe des CUCS nous paraissait particulièrement adapté à notre implantation et implication dans les quartiers concernés. S'il s'avérait que la mise en place de ce dispositif est trop lourde, nous envisagerons, la possibilité de passer des partenariats directs avec les villes comme celui initié avec la ville de Saint-Herblain.



# Quelques chiffres...

	2007	2008	2009	2010	Au 19/05/2011
Budget de l'association	465 €	19 166 €	31 421 €	71 068 €	105 300 € (prévisionnel 2010)
Nombre d'employés	0	01	3 (1 personne en plus à partir de juillet et une autre en novembre)	3 (2 personnes de novembre à décembre)	3 (à partir du 1er mars)
Nombre d'ordinateurs reçus	72	260	168	311	300
Nombre de particuliers bénéficiaires	60	220	145	316	158
Nombre de structures bénéficiaires	6	5	8	19	9

Et un déménagement en août et septembre 2010

# Contacts

Différents moyens sont à votre disposition pour nous contacter.

- Téléphone fixe : 09.51.11.21.45
- Téléphone portable : 06.47.98.02.68
- Courriel : [alis-asso@alis44.org](mailto:alis-asso@alis44.org)
- Site internet : <http://www.alis44.org/>

*Nos locaux se situent au 16 boulevard Jean XXIII 44300 Nantes.*

*Notre siège social est au 17 rue Paul Bellamy 44000 Nantes.*

Nous sommes à proximité de l'arrêt Tram Ligne 3 "Rond point de Vannes", et partageons le lieu avec l'association Joseph Folliet (un grand merci pour leur soutien).

